

Le mépris des dirigeants de la SMA : 4% proposés pour les salaires 2023 !

Nous demandons, à l'UNSA, un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat 2021 et 2022 (delta entre les augmentations moyennes et l'inflation constatée), soit un minimum de 4%.

ET

Au moins 6 à 7 % au titre de l'inflation prévue pour 2023.

C'est **11 / %** qu'il nous faut !

